

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE N° 2024/02/05

### Nombre de membres

En exercice :	24
Présents :	16
Votants :	20
Abstention :	
Opposition :	2

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à dix-huit heures trente,**

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de LE CHALARD sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

**Date de convocation** : 17 mai 2024

### Objet

Acquisition de  
camions

**Présents** : M ANTOINE; M BERTRAND; M DESSANE; M JOUANNETAUD; M LAVOREL; M CHAZELLE; M CHIBOIS; M CUBERTAFON; M DUBOIS; M GAUTHIER ; Mme GUEIDAN ; Mme JAUFFRET; M LAGORCE; Mme LOPEZ SOARES; Mme MOLINES; M RAINAUD;

### **Pouvoirs** :

M CELERIER donne pouvoir à M DESSANE  
Mme DELHAYE donne son pouvoir à M LAVOREL  
M LATOUILLE donne son pouvoir à M BERTRAND  
M LOCHARD donne son pouvoir à M ANTOINE

Le Marché de collecte assuré actuellement par un prestataire arrivera à échéance fin 2025 (avec la possibilité d'ajouter un an de contrat supplémentaire).

Afin que le S.I.C.T.O.M. SHV soit opérationnel suite à ces futurs choix, il est important d'anticiper ces échéances (comme par exemple l'acquisition de matériel type camion benne, avec des délais d'approvisionnement au-delà de 14 mois, ou renouvellement d'un marché de collecte).

Il est proposé au vote de louer ou d'acheter le futur matériel de la régie.

**Le Comité Syndical adopte l'acquisition de son propre matériel.**

**Le Président,  
Edmond LAGORCE**

RECU EN PREFECTURE  
Le 18/06/2024  
Application agréée E-legalite.com